



Carrière de Fief de Foye

Lettre d'information du site NATURA 2000 (n°FR5402002)

N°4
2015



Murin à oreilles échanquées
© P. Jourde



Grands Rhinolophes
© P. Jourde

Édito

Vous le savez désormais, la commune abrite un site Natura 2000 peu commun, désigné uniquement pour la protection des chauves-souris, les Carrières de Fief de Foye. Cette lettre d'information permet de suivre l'actualité du site et des espèces qu'il abrite.

Néanmoins, la richesse biologique ne se trouve pas seulement sur ces espaces protégés. Nous la retrouvons également chez nous. C'est le cas des chauves-souris ! De par leur cycle biologique particulier, certaines espèces présentes en hiver dans les cavités souterraines apprécient particulièrement certains de nos bâtiments, qu'ils soient publics ou privés, en été. Leur présence est souvent le gage d'un milieu de qualité !

Bien qu'elles passent le plus souvent inaperçues, peut-être avez-vous eu la chance de les observer chez vous ! Comment utilisent-elles nos infrastructures ? Quelles sont les espèces que l'on rencontre fréquemment ? Comment cohabiter harmonieusement avec elles ? Nous vous proposons d'apporter des éléments de réponse dans cet infosite.

Bonne lecture !

Virginie BARRET
L'animatrice Natura 2000

Natura 2000 en action

Portrait

le Petit Rhinolophe

Statut de protection

Protégé en France, Annexe 2 et 4 de la directive européenne Habitat-Faune-Flore, Annexe 2 de la Convention de Berne.



Femelle de Petit Rhinolophe et son jeune © V. Barret

Description

Taille : 4 cm de long et 24 cm d'envergure.

Poids : 5 à 9 grammes

Appendice nasal en forme de fer à cheval, pelage gris blanc à gris brun. S'enveloppe totalement dans ses ailes au repos.

Biologie

Le Petit Rhinolophe hiberne d'octobre à avril, de façon isolée ou en colonies lâches. Il ne forme pas d'essaim. Les colonies de reproduction sont généralement composées de quelques dizaines d'animaux (rarement plusieurs centaines). L'accouplement a lieu en automne et la naissance de l'unique petit en juin. Il est allaité par sa mère pendant 30-35 jours.

Technique de chasse et alimentation

Les Petits Rhinolophes chassent en vol près de la végétation en repérant leurs proies grâce à un système sonar très performant. Pour se déplacer, ils longent les haies et les lisières de bois et ne s'aventurent pas à découvert. En fonction de la saison et de l'abondance, de petits insectes sont capturés dans la végétation dont les papillons, les moustiques et tipules, chrysopes ou fourmilions.

Habitats fréquentés

Les cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières, caves, celliers) non dérangées seront préférentiellement utilisées en hiver. En période de reproduction, les Petits Rhinolophes recherchent des zones calmes de bâtiments (combles, chaufferies, granges) ou cavités souterraines chaudes.

Chasse : bois caducifoliés, prairies bocagères pâturées, ripisylves.

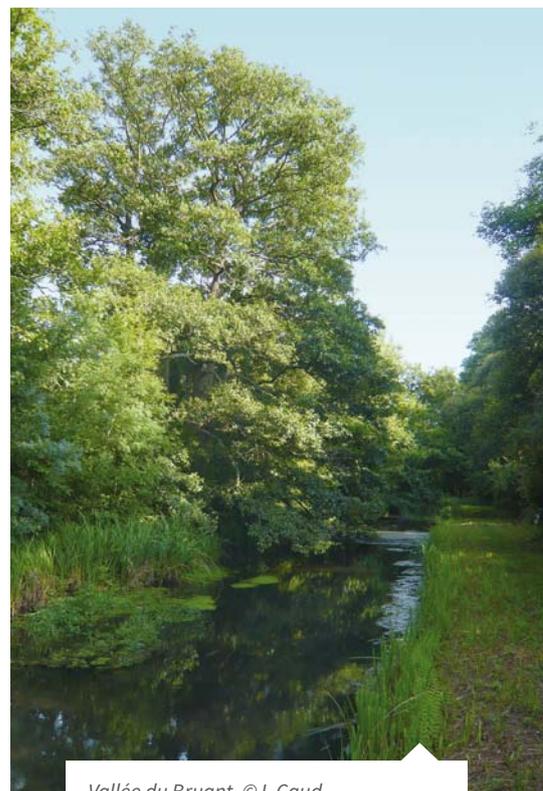
Territoire : rayon de 2 à 3 km autour de la colonie d'été (1 km chez les jeunes).

Menaces

- Déplacement des animaux en période d'hibernation ;
- fermeture des accès aux gîtes de reproduction ou disparition de ceux-ci ;
- modification des habitats d'alimentation (régression des haies et des pâtures au profit de l'agriculture intensive) ;
- disparition des proies par l'utilisation massive de pesticides.

Où mangent les chauves-souris de Fief de Foye ?

Protéger les chauves-souris dans leur gîte est indispensable. Néanmoins une protection optimale de ces espèces menacées passe aussi par la connaissance puis la conservation de ses territoires préférentiels de chasse. C'est pourquoi au cours de l'été 2014, plusieurs individus de Grands Rhinolophes se reproduisant à Fief de Foye ont fait l'objet d'une attention toute particulière. A l'aide de matériel spécialisé, les équipes de la LPO ont pu identifier la vallée du Bruant comme un milieu d'alimentation prioritaire. Rien d'étonnant me direz-vous, ce petit affluent de la Charente renferme une diversité d'habitats à haute valeur biologique ! Marais à marisques, forêt alluviale ou encore falaises calcaires sont imbriqués et confèrent au site tout son intérêt. Il est d'ailleurs inclus dans le site Natura 2000 de la Basse Vallée de la Charente.



Vallée du Bruant. © L.Caud

Une chauve-souris dans le jardin

Les richesses de nos bâtiments

Savez-vous que 24 espèces différentes de chauves-souris sont présentes dans notre département ? Toutes n'occupent pas les mêmes espaces et peuvent avoir des exigences différentes. Plusieurs d'entre elles affectionnent particulièrement notre bâti, elles sont dites anthropophiles.

Un même bâtiment peut receler plusieurs gîtes intéressants, en voici une liste non exhaustive :

- les combles et greniers non habités sont particulièrement appréciés par les Grands Rhinolophes, les Grands Murins ou encore la Sérotine commune. Le Murin à oreilles échancrées aime la proximité avec les autres espèces, il profite de leur chaleur !
- De plus petites espèces trouveront refuges dans les fissures des murs, telles que les pipistrelles ou des murins.
- Les Petits Rhinolophes apprécient particulièrement les granges partiellement fermées.
- Les caves peuvent accueillir des chauves-souris aussi bien en hiver qu'en été.



Cette grange est particulièrement favorable au Petit Rhinolophe !
© L. Couraud

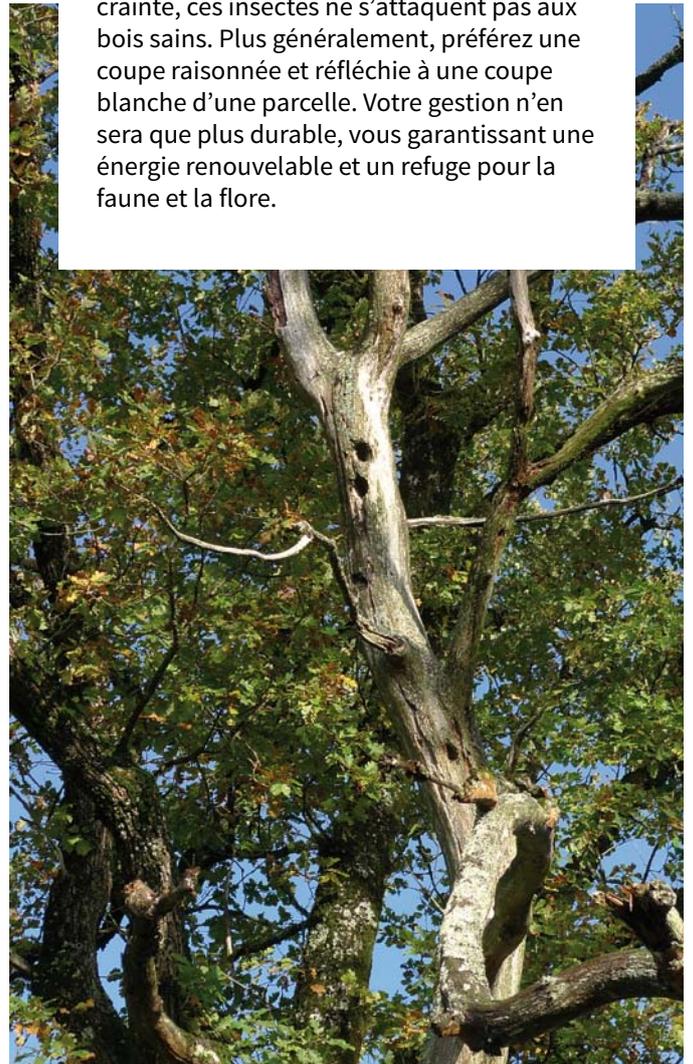
Refuge à chauves-souris

Vous accueillez des chauves-souris chez vous ou vous souhaitez améliorer la potentialité d'accueil de votre propriété, vous pouvez devenir refuge à chauves-souris, label entièrement gratuit ! Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiguillerons sur la démarche, très simple, à réaliser. En retour vous recevrez un panneau « Refuge », un guide technique et des conseils spécialisés de nos experts.



Des gîtes 5 étoiles

L'hiver approche. Peut-être envisagez-vous de couper votre bois pour refaire les stocks de chauffage. Lors de l'exploitation d'un boisement ou d'une forêt, il est intéressant de garder des arbres morts ou vieillissant. Pourquoi ? Ces arbres bénéficient à beaucoup d'espèces et notamment les chauves-souris en leur offrant le gîte et le couvert. Un ancien trou de pic, une cavité naturelle ou encore une écorce décollée sont d'autant de lieux où plusieurs espèces de chauves-souris passent l'été ou l'hiver, telles que les noctules, la Barbastelle d'Europe ou encore le Murin d'Alcathoe. Par ailleurs, les arbres plus ou moins sénescents accueillent également une multitude d'insectes, composantes quasi exclusives du régime alimentaire des chauves-souris. N'ayez crainte, ces insectes ne s'attaquent pas aux bois sains. Plus généralement, préférez une coupe raisonnée et réfléchie à une coupe blanche d'une parcelle. Votre gestion n'en sera que plus durable, vous garantissant une énergie renouvelable et un refuge pour la faune et la flore.



La présence de cavités dans cet arbre peut bénéficier aux chauves-souris.
© P. Jourde

Carrières de Fief de Foye

Lettre d'information du site NATURA 2000 (n°FR5402002)

Une chauve-souris chez moi, que dois-je faire ?

Il peut arriver de trouver une chauve-souris chez soi, notamment à la belle saison. Pas de panique, vous trouverez ci-dessous quelques conseils sur les gestes à effectuer selon les principaux cas rencontrés.

La chauve-souris a l'air en bonne santé, elle est sans doute entrée par erreur. Elle repartira d'elle-même à la nuit tombée si vous laissez la fenêtre ouverte, éteignez la lumière et sortez de la pièce.

En période estivale, les jeunes encore inexpérimentés peuvent avoir du mal à trouver leur chemin. Parfois les adultes peuvent également rencontrer des difficultés à retrouver la sortie. Dans ce cas, après vous être équipé de gants, manipulez délicatement la chauve-souris. Vous pouvez déposer l'individu dans une boîte à chaussures fermée, préalablement percée pour laisser circuler l'air. Un morceau de tissu lui permettra également de pouvoir s'accrocher. À la nuit tombée, remplacez ensuite la chauve-souris à proximité de la colonie dans la mesure du possible, en hauteur à l'abri des prédateurs et notamment des chats. Si l'individu est toujours présent le lendemain, remplacez-le dans la boîte et contactez un centre de soin ou la LPO.

La chauve-souris semble blessée ou affaiblie, votre situation n'est pas décrite ici, ou vous souhaitez tout simplement obtenir plus d'information ou partager vos observations de colonies, rien de plus simple, contactez-nous !

Contact : Virginie BARRET
virginie.barret@lpo.fr
05 46 82 12 34

Comment reconnaît-on un juvénile ?

La peau est nue ou recouverte d'un léger duvet gris.

Pourquoi utiliser des gants ?

Bien qu'habituellement inoffensive, la chauve-souris reste un animal sauvage qui peut se sentir menacé si vous essayez de l'attraper et donc de se défendre. Toute manipulation ne doit arriver qu'en dernier recours.

A savoir !

Les chauves-souris de France sont toutes protégées grâce à l'article L.411-1 du code de l'Environnement et au nouvel arrêté de préservation du 23 avril 2007. Dans ce dernier, il a notamment été introduit la préservation des milieux de vie en interdisant « la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux ».



Dans le cas de cette colonie présente dans un grenier, une bâche recouvre l'isolant et permet de récupérer plus facilement le guano (crottes des chauves-souris). Il servira ensuite d'engrais dans le jardin ! © V. Dupuis

Pour plus d'informations :

- <http://chiro17.n2000.fr>
- <http://www.faune-charente-maritime.org>
- <http://www.natura2000.fr/>
- <http://www.lpo.fr/>
- <http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/>



AGIR pour la BIODIVERSITÉ